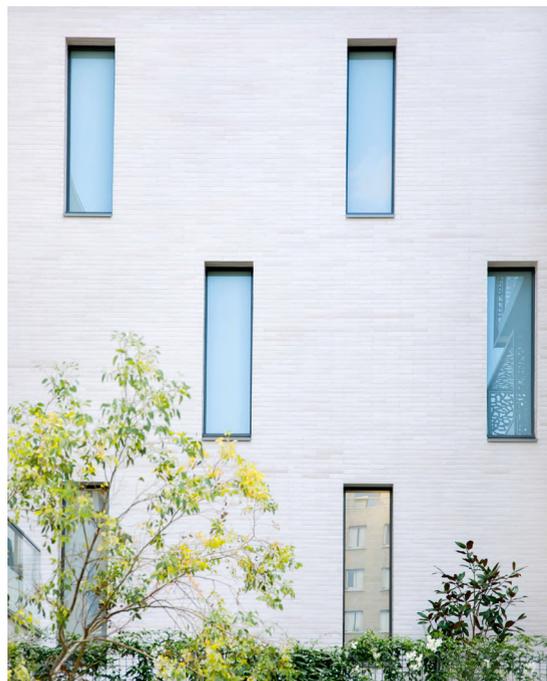


# Rue du Ratrait Suresnes (92)



• **ORY**



**Maîtrise d'ouvrage :** PRODERIM  
**Maîtrise d'œuvre :** ORY.architecture  
**Mission :** Conception et exécution  
**Programme :** Programme neuf de logements  
**Surface :** 1 863 m<sup>2</sup>  
**Coût :** 3 M€  
**Calendrier :** livré en 2018

La construction de cet immeuble d'habitations, qui donne sur l'axe principal et structurant de Suresnes, la rue Carnot, s'intègre dans un processus de juxtaposition du patrimoine initié par la Ville.

Sa façade s'offre en perspective et reprend les codes de l'ordonnancement classique des immeubles de rapport avec une écriture architecturale résolument contemporaine. Afin d'assurer l'harmonie de l'ensemble, la façade est animée de châssis de deux tailles de proportion homogène équipés de pré-cadres métalliques soillants qui apportent de l'épaisseur. L'autre parti pris de ce projet en alignement est de renforcer le front urbain sur la rue du Ratraité qui présente un épannelage varié et disparate.

Les écarts altimétriques dans la façade et le volume de toiture sont pris en compte. Les matériaux choisis, peu nombreux sont qualitatifs et pérennes, métal, terre cuite émaillée, verre et zinc.

Des balcons sont créés dans l'épaisseur du bâtiment et en léger surplomb. Les joues latérales en métal découpé laser reprennent des motifs végétalisés.

Ce dispositif permet d'apporter de l'intimité bien que les balcons soient en surplomb sur la rue. L'attique couvrant l'ensemble du projet est ponctuée d'une séquence architecturale: les duplex sont traités en "maison sur le toit".

